



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission : 20-mai-2016

Date de révision 21-juil.-2020

Numéro de révision 1.01

1. IDENTIFICATION

Nom du produit	Febreze Air Effects Linen & sky
Identificateur de produit	90932433_RET_NG
Type de produit	Produit fini - commerce de détail
Recommended use	Produits de soins personnels de beauté.
Données du fournisseur de la fiche de sécurité	The Procter & Gamble Company Mason Business Center 8700 Mason-Montgomery Road Mason, OH 45040-9462 +1 513 622-1000 Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5 1-800-465-2945
Courriel	pgsds.im@pg.com
Numéro d'appel d'urgence	Transport (24 Heure) CHEMTREC - 1-800-424-9300 (États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887 Mexique sans frais dans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifié sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:

Dangers physiques	Gaz comprimé
Gases under pressure	
Mot indicateur	Attention
Mentions de danger	
Dangers physiques	Contains gas under pressure; may explode if heated
Pictogrammes de danger	



Conseils de prudence	Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage
Conseils de prudence - Réponse	Aucun

Conseils de prudence - Entreposage Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Élimination Aucun

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Règlement Canadien sur les Produits Dangereux

Chemical name	Synonymes	Secret commercial	No. CAS	% en poids
Ethanol	Ethanol	Non	64-17-5	1 - 5

Renseignements complémentaires Les concentrations réelles de substance se situent dans les plages indiquées. Les valeurs maximales ne représentent pas nécessairement les valeurs présentes dans la formule.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation persiste.
Contact avec la peau	aucun en utilisation appropriée.
Ingestion	Pas une voie d'exposition prévue. En cas d'ingestion: Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.
Inhalation	aucun en utilisation appropriée.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun.
Danger particulier	Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés ou s'ils sont contaminés par l'eau.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Conseils pour les services d'intervention d'urgence	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement Ne doit pas être rejeté dans l'environnement

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Aucun renseignement disponible.

Méthodes de nettoyage Ne pas percer ou incinérer les récipients.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Produits incompatibles Aucun connu.

Classification NFPA Aerosol Level 1

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Chemical name	No. CAS	ACGIH TLV	OSHA PEL	Limites d'exposition
Ethanol	64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1900 mg/m ³	Mexico: STEL 1000 ppm

Chemical name	No. CAS	Alberta	Québec	Ontario TWAEV	Colombie-Britannique
Ethanol	64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m ³	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm

Pas de lignes directrices d'exposition pertinentes pour d'autres ingrédients

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Aucun renseignement disponible

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Aucun équipement de protection particulier requis

Protection des mains Aucun équipement de protection particulier requis

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis

Protection respiratoire Aucun équipement de protection particulier requis

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Aérosol
Aspect Transparent Jaune

Odeur Parfum
Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques</u>
pH (en solution aqueuse)	4.5	
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	83.3 °C	
Point d'éclair	Aucun renseignement disponible	.
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Flammability Limit in Air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité relative	0.987-0.999	
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	.
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	.
Viscosité	1-10mPa-s	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité	Stable dans des conditions normales.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Matières incompatibles	Aucun en particulier.
Produits de décomposition dangereux	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être nocive ou mortelle.
Contact avec la peau	Aucun effet connu.
Ingestion	Aucun effet connu.
Contact avec les yeux	Aucun effet connu.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë	Aucun effet connu.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucun effet connu.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Aucun effet connu.
Sensibilisation de la peau	Aucun effet connu.
Sensibilisation des voies respiratoires	Aucun effet connu.

Mutagenicité sur les cellules germinales	Aucun effet connu.
Effets neurologiques	Aucun effet connu.
Toxicité pour la reproduction	Aucun effet connu.
Toxicité pour le développement	Aucun effet connu.
Tératogénicité	Aucun effet connu.
STOT - exposition unique	Aucun effet connu.
STOT - exposition répétée	Aucun effet connu.
Danger par aspiration	Aucun effet connu.
Cancérogénicité	Aucun effet connu.

Component Information

Chemical name	No. CAS	Oral LD50	Dermal LD50	Inhalation LC50
Ethanol	64-17-5	10470 mg/kg bw (OECD 401)	-	-

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Persistance et dégradation	Aucun renseignement disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible.
Mobilité	Aucun renseignement disponible.
Autres effets nocifs	Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés	Les bombes aérosols, lorsqu'il est disposé comme un déchet, sont réglementés comme des déchets dangereux D003 réactive dans certains États en raison de leur potentiel pour exploser lorsqu'il est chauffé. Vérifiez auprès de votre agence de l'environnement Etat pour obtenir des conseils.
Emballage contaminé	Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT**

UN/ID no	UN1950
Nom officiel d'expédition	Aérosols
Désignation	UN1950, Aerosols, 2.2
Hazard class	2.2
Exceptions d'emballage	306
Emballage en vrac	None
Emballage autre que le vrac	None
Numéro du guide des mesures d'urgence	126

IMDG

UN number	UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	Aérosols
Désignation	UN1950, Aerosols, 2.2
Transport hazard class(es)	2.2
EmS-N°	F-D, S-U

IATA

UN number	UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	Aérosols
Désignation	UN1950, Aerosols, non-flammable, 2.2
Transport hazard class(es)	2.2
Code ERG	2L

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX AMÉRICAINS

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302).

Chemical name	No. CAS	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	CERCLA/SARA 302 TPQ
Sodium hydroxide (Na(OH))	1310-73-2	1000 lb	-	

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Chemical name	No. CAS	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Sodium hydroxide (Na(OH))	1310-73-2	1000 lb	-	-	X

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65:

Chemical name	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
Ethanol	64-17-5	Carcinogen Developmental

Réglementations des Etats

Chemical name	No. CAS	New Jersey
Ethanol	64-17-5	X

Chemical name	No. CAS	Massachusetts
Ethanol	64-17-5	X

Chemical name	No. CAS	Pennsylvanie
Ethanol	64-17-5	X
Dipropylene Glycol	25265-71-8	X

Inventaires internationaux**ÉTATS-UNIS**

Pour la recherche et développement seulement

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS**HMIS****NFPA**

Date d'émission : 20-mai-2016

Date de révision 21-juil.-2020

Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette Fiche de sécurité, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

End of Safety Data Sheet